Boyron.

Poésies patoises.

Descreux.

Biographie stéphanoise

Fragmens des Poésies patoises

de

Maitre Boyron

Graveur.

Suivis d'une Biographie Stéphanoise

par

M. Descreux

Secrétaire de la Mairie.

Saint Etienne

de l'imprimerie de D. Saurel, rue de la Comédie

1837.

L'ancien Mardi-Gras à Saint-Etienne
Le Caramountran (Carême entrant)
Ah ! merluroun lurette, Ah ! merluroun lura.
D'après une eau forte de J. Trouilleux

LOU POUVEY

DE

L'IMAGINATIOUN

COUNTOU.

Iquai que d'in soun jouén'ageou,
Sey mouqua d'o prêtres de Dio,
Ne pourra quand o sera vio,
Sans miraclou deveni sageou.
J'ai par vous counta iquon,
In histoirou véritabla
Ne la treta pas de fabla,
Ni d'in countou de feron.

In habitant d'o Panassa
Renouma d'in lou visinageou,
S'amourachet d'in visageou
D'ina filli d'o Bessa.
O la priet tant de vey
De la geonta bagatella
Que notra jouéna p.....
Auri laissi soun devey ;
Mais graci lou boun counsey
De la fena de fouillousa,
Jamais ron ne fit parmey
Par iquela paur'hountousa.

In joue la *Dana* l'y dit ;
Fai dounc semblant de lou creire,
Et praita me tous habits,
Peu vai lû j'érai me gêre.

Ménot allave souna,
La *Dana* pron sous soulas
A la mau par ne pas brure.
Fouillousa deu que d'in zio ;
O l'aït tua lou crizio,
Par ne ron faire tralure.
La *Dana* coum'in mey de mouai,
Veiquia la fena qu'ontrave
Fouillousa l'y saute o couai,
Et sus ley se demenave.

» Vous m'étévis moun efant
» Que d'in iquetou moument,
» Je retrovou ma jouénessa ;
» Ne sintou plus la vieillessa.
» Ah moun Dio! Parla me d'iquai
» Geonti charmant petit mourai,
» Et noun pas de ma grossa vieilli
» Touta sourda, touta guerli »

La Dana à n'iquai parpo
Que l'y fasit m'â de co,
L'y dit : moun ami courageou.
» Vio paillard et vio couquin ;
» Counus-tu bion moun visageou ;
» Vouey ta guerli qne t'y tin. »

CHANSOUNS.

LA COUMPAGNI DE JEAN MICHIE.

Air : *Connu*,

La coumpagni d'o boussu *Jean Michie*,
Iqueta not devount pas se couchie,
Y devount alla reglana vai Janou,
Ou marauda à dire, entre nous,
Chossi, lestou couma de vrais minous. (*bis.*)

La lista on mo et le lunettes o na,
Par votroun nou, je vous vouai tous souna:
Onte êtes vous *Corta*, *Rapai*, *Chasso*,
Pété, *Birot*, *Gueule-Fraiche* et *Suzo*;
Répoundez me, messues lou zonsacho. (*bis*),

Marcan, j'y te fouai majo couma me
Placi non sey au vargie de Thame,
Faide ina vorta chie moussue *Picoun*,
Veiquia lou tion de la bouna saison,
Pillie lou zucs, le poules et lou bacoun. (*bis*).

In bel Agnai que fit fat présounie
Avouai sa mare, par lou canounie;

Tout lou gibie qu'o l'yaura o repas
Dites pas ron qu'o l'a été rouba.
Tu, tu. Vouey bion; prenouns in po de taba (*bis*).

AUTRA.

LOU BAL DE CHIE TURLURETTE.

Même Air :

Chie *Turlurette* baillou in bal digeo,
Y volouns pas passa par de grugeo,
Y l'en-migi d'in de bounes maisouns,
Qu'en prey lo titrou dessus lou blasoun;
Zo volouns rondre ainsi que de raisoun. (*bis*)

Vous nia trey chats et trey chattes on civez,
Ponsa d'o moundou qu'ô l'y det avez,
Et trey gros dindous qu'en èta estroupia
A la batailli de moussue l'harpia,
Près d'in doumainou de vai la bâtia (*bis*).

La *Verdura* frenira tout lou vin;
Demanda pas de qu'euna cava o vin;
Vouey t'in luroun que sa bion soun métie,
O la de caves d'in tous lou quarties;
O non sa mai que tous lou gabelies. (*bis*).

Vouey damageou qu'o coumence à passa,
Sio l'ère jouenou o cuilliri la sa ,
Quant ey tindrian l'o granie bion sarra ,
Chic *Girardoun* se trouvarian agoura ;
Vouey t'in gaillard qu'a in talent doura. (*bis*).

J'essoublava la marquisa *Cancer* .
Que de sarvi tous lou plats d'o desser;
La geonta *Barba* et la bella *Pété* ,
Dessous l'o bras chacuna a soun télé (I)
Devount sarvi lou café et lou thé. (*bis*)

Si lou rey *Piaffa*, voulit m'accorda
La parmissioun de vere sou soudats,
Je l'y dirin : avisa, notroun rey ,
Votroun soudats que n'en pas la diarrey ;
Vouey de margots par grimpa le parey. (*bis*)

Lou rey Courla lou za veu l'an passa
D'in z'ina revua ayant chacun lo sa ,
La reina l'iere avouai touta sa coue ,
Que l'io teni lou plus noblous discoues ,
Disant n'ey pas de soudats de piocoue. (*bis*)

---

(1) Sa bouteille.

Devouns tous preïe Dio par notroum rey,
Que n'aille pas ontre quatrou parey :
Recoumanda d'in toutes le mêsouns
Pendant in mey de dire l'orésoun
Que n'aille pas fuma vai Mountbrèsoun. (*bis*)

AUTRA.

Air : *Regardez en passant ce joli pont Morand.*

Me voudrin bion maria ;
J'ai po de m'attrapa
De deveni bana,
De prondre qu'oqua filli
Que seyse ina chanilli ;
Que me donne de co
Sur me garès de quio.

Mais si éy me batti tant
Iquelous bravous efants,
Me prondriant su lou champ,
Me passariant sus l'anou
Couma in paurou blasou ;
Me fariant onfiola
J'aurin l'ai d'in bava.

Par ne pas m'agoura ;
J'y me mariarai pas

J'y serai pas bana,
J'érai par le ziglèses,
Chassie le ziranières,
J'y me farai passa
Par in bravou bea.

AUTRA.

Air : . . . . . .

..... Poussede ina placi,
Que va annoubli touta sa raci,
O la tin d'in de sous amis,
Soun burai ey sus lou grand chami,
O ley chef de le barreyres,
O ne codra plus le charreyres,
O la donpeu lou joue de l'an,
Armania nouvai de Milan.

Ina certaina charboutéri,
Que dévine ou y l'ey sorcéri,
Disit in joue à . . . . . .
On langageou de chansounet ;
T'y vai torna lima te fiches,
Zozai veu dessus le zaffiches ;
Ah! Qu'o te va être doulant,
Armania nouvai de Milan.

T'y vo faire païe ma bóti,
T'y veu quey bat toujoue on retraiti,
Y riquiole o lieu d'avancie,
Ina par l'onvein de reguincie;
Laissi me donc faire ma routa,
On cas que fassa banquarouta
Te bettarey sus moun bilan:
Armania nouvai de Milan.

T'y derie faire avez ina placi,
Couma la tienna loungi et largi,
A *Saint-Amand*, iquai moussue,
Quand ô veu lou travouai o sue;
Vouey tin bai frare à moussue *Bossi*,
Que creït d'alla on carossi;
O sey troumpa on carculant,
Armania nouvai de Milan.

O vouli vai l'Etivaléri
Lou martinet et la mouléri;
Voulit tai pas, iquai gredin,
Lou doumainou et lou jardin;
Iquela bella parmenada
Par reciore sous camaradas,
Que lou diablou a chiat on voulant,
Armania nouvai de Milan.

Vous det se faire in éclipsou,
Que décurira votrous vicous;
Oh! Que vous alla être buffa
De tout lou ma que vou'avez fa,
Mountbresoun, lou bouns patriotes,
Vous' betarant de papillotes;
Lou bourrai sera lou merlan,
Armania nouvai de Milan.

AUTRA.

Air : ....

Y diount que lou mariageous sount écrits ô cie
Quéquai fouillet demore de se virie;
Souai bon nécia quoqu'houra défortuna
Que preçonna ne venne me demanda.

Si Dio me n'onvouiave quoque matru,
De semana on semana l'ai attondu;
Me fô demoura tanta sio dure mai,
Car par de serviteur vous n'on vint rai.

J'allava carre d'aigua vai notroun fo,
Creïn d'on trouva un bion à propo;

Si jamais je lou trovou ne manquou pa,
De l'y faire counutre qu'ô ley ama.

Counussou bon de filles, sans le nouma,
Que n'airian bon beates qu'en prey quai ma,
Sount alla on retraiti vai Lofluria,
De l'houra que vous parlous se sount maria.

Vous autres pores filles vou-attrista pas,
Tant matru que set l'anou ô trouve in bas.

. . . . . .

. . . . . .

AUTRA.

LE TREY GARELLES.

Air : *de la Bourbonnaise.*

Vous vouley que je chanta
Ina chansoun bacchanta, (*bis*)
Que m'a apprey ma tanta,
Ma tanta Quio-Braza.
Ah!....

Au sujet de trey fenes
Qu'amou le nères pleines, (*bis*)
D'iqu'euna pa qu'ô vène
Vous le z'inquiète pas.
Ah!....

Vous ney la *Carabette*
Avouai la *Turlurette* (*bis*)
Et la fena de *Pette*,
Y se sount onfiola.
Ah!....

Iquele trey garelles
D'ô vin de chie Chazelle, (*bis*)
Y l'ant beu ontre zelles
Mai de dimey ana.
Ah!....

A forci de trop bère
Y non prenit la mère; (*bis*)
Je vous direy qu'iélere
Quand ey sera revenua.
Ah!....

Fouli liêrie la goula
Et peu breula ina groula, (*bis*)
Siey l'êre éta soula
Y liori demoura.
Ah!....

Bonus, bona, bonum;
Porlouins de notrous hommous, (*bis*)
Si bana je lous nommou
Vouey que ne zo sount pas.
Ah!....

D'in souda de milici
J'y prinio la jonissi, (*bis*)

AUTRA.

LA JAJANDA.

Air : . . . . .

Le paroles ne puent pas,
In joue je vio ..... la *Jajanda*
A la porta d'ô grô Coupa;
Ey fit ina crotta si granda,
Qu'à la vère y me fit po,
Vous samblave ina quoua de bo.
Vous fallit avant qu'ey la fesse,
Zo dio pas ron par vous jasie,
Qu'on sortant d'ô cro de se fesses
Y liallesse jusqu'au gousie.

In joue y l'aït la . . . .
Y non lachet ina . . . . .
Y non fit . . . . . .
Autant qu'una vieilli bouvina;
A soun dire vouère in dégoût.
Fouat !... si vou'aïa sinti lougout :
Tout lou saint joue fio de saliva
Autant qu'un paurou vio routie;
Si lou bon Dio l'aït fat griva,
Que de grandes et belles ruties !

Siey qu'ella fena ère on Prouvonci,
Pas par l'y migie de citrouns,
Mais par l'y faire de .....
Dio sat quand ey lou vondrit l'ounci;
Qu'ey n'élevesse in magasin,
Fari pas boun l'iître visin;
Qu'ey non betesse un on mountra,
Couma j'y n'ai veu quoque vez,
Lou Prouvonçaux, l'y passant countra,
Y l'y lou migearian d'onvez.

AUTRA.

LOUS GABELIES.

Air : ....

Vous sèya sèqu'unou couquins
Que sount pis que lous Sarrasins,
Parcequey de jouie de l'harpia;
Vouey lous pelats de gabelies,
Quand ô s'agit de beta la marqua
. . . . . .

O ne sat dount ey sount sortis,
Quoque diablou lous a fargis
Par nous veni faire la guerra;
Mais la mare que lous a chiat,
Avant de lous beta sus terra,
Lous ongendrait, lous ongendrait d'in lou sabat. (*bis*)

Quand Lucifer chaït d'ô cie,
Par se vouley trop avancie,
Avouai sa troupa mal habilla;
Vous se veït que gabelies,
Vous son veït mai de çont milla,
Sans tous counta, sans tous counta lous maltoties. (*bis*)

Lous uns chaïront din lous déserts,
Lous autrous dedin lous enfers,
Lous autrous nageavous sus l'ounda;
L'air n'êre bon tant onfessi
Qu'ô ne veït partout à la rounda
Que de lutins, que de lutins apprivésis. (*bis*)

Sainte-Marthe non bridet un
Qu'aït in gros grouen de palingun,
Que désoulave la Prouvonci;
Mais, par l'iompachie de drugie,
Y lou liet on sa presonci
Coum'in bardot, coum'in bardot de charboutie. (*bis*)

Saint-Antoine, qu'êre ô désert,
O creït d'ètre din l'enfer
Quand on n'on vit ina si granda banda.
Ey creïant bion de l'abiata
Avouai lio vin de countrabanda,
Mais quai grand saint, mais quai grand saint ne beuvit pas.

Iquai qu'ô veide sous lous pies
D'ô Saint-Archange Saint-Michie,
Qu'a ina si laidi figura,
Vouey t'in couquin de gabelie
Que voulit ruina chie Chodura,
Sans lou secoue, sans lou secoue d'in coutelie. (*bis*)

Si lou tion ne vint à changie,
Tout Santiève et tous lous gabelies
Portarant tous la bandouléri;
Mais iquai grand Dio que zo veu tout,
Fara co dre ô Pra de la Féri
Quoque renard, ou quoque loup que zo dévorara tout.

MI-DE-MOUAI.

Douna-nous de zues
Par l'amour de Dio,
Sinou votres poules
Sarrariant lou quio;
Tous votrous poulats
Prondrant la pipi,
Votrous chapouns gras
Vindrant tous transis.

Si vous nous baillie,
Nous vous bénirouns

Vous et votres poules,
Touta la maisoun :
Y farant de zues
O grô de l'hivai;
Si vou-avey ina vachi
Y fara lou vai.

BIOGRAPHIE

STÉHPANOISE.

BIOGRAPHIE
STÉPHANOISE.

ALLARD (*Marcelin*) a écrit un petit ouvrage intitulé : *Gazette Françoise* --- Paris 1605, in-18.

C'est une espèce de causerie plaisante sur différens sujets, mais rélative à Saint-Etienne. On retrouve dans cet ouvrage toute la gaîte franche et naïve des habitans de l'ancien Saint-Etienne. Sauf quelques passages *Scabreux*, la lecture en est facile et fort amusante. Comme Allard écrivait après les guerres religieuses, on y trouve des allusions, surtout à la page 139 et suivantes, où l'on voit que « le seigne pinjon s'est fait » capable de toute sorte de science ; » il sait, par exemple, que ce qui ressemble aux lois de ce temps (*le sien*) » ce sont thoiles d'araignées, où les petites mouches sont arrestées, et les grosses passent à travers. *

BOYRON (*Georges*) maître graveur, composa vers le milieu et la fin du 18e siècle des chansons, des épigrammes et des contes en patois dont il ne reste plus que des fragmens.

La pièce la plus remarquable venue jusqu'à nous, est le conte ayant pour titre : *lou pouvey de l'imagina-*

* Les articles marqués d'un astérisque sont empruntés à l'histoire du Forez, par Bernard.

tioun, aussi piquant par sa narration que par le sujet qui, selon les anciens, nous rappèle une anecdote de ce temps-là.

La chanson intitule : *la coumpagni d'o boussu Jean Michie* et celle du *bal de chie Turlurette*, sont connues de tous ceux qui parlent l'idiôme stéphanois.

Ce poëte artisan dont la plupart des productions furent improvisées, naquit le 25 Juillet 1730.

CHAPELON (*Jean*) auteur de poésies patoises, naquit en 1648. Quoique ses parens n'aient été que de simples couteliers, ils l'envoyèrent étudier au collége des Oratoriens de Montbrison, où il fit d'assez bonnes études.

A dix-huit ans, Jean, prit fantaisie de voir Rome. Il fit le chemin à pied avec un de ses frères beaucoup plus jeune que lui, mais aussi plus alerte. Les deux frères se perdirent à Gênes et se rendirent néanmoins séparément à Rome.

Jean très-faché d'avoir perdu son frère, s'ennuyait dans la ville éternelle : que lui faisait à lui ces riches monumens, ces palais de fées, ces débris d'un empire. . . . Il regrettait sa ville natale, ses amis, son pays enfin qu'il aimait tant déjà. Ainsi perdu dans l'immense ville de Rome, il songea à trouver un compagnon, et s'avisa d'un stratagème singulier. Il aurait envain, imitant Diogène, allumé sa lanterne en plein jour, pour trouver l'inconnu qu'il cherchait : Il fait emplette d'un goupillon, se rend ensuite dans la vaste basilique

St-Pierre, rendez-vous général de tous les étrangers qui affluent à Rome, et se met à parcourir cette église en tous sens, offrant de l'eau bénite à chacun, « en » disant quelques paroles en langage forisien » (1). Il s'en trouva un qui l'entendit et qui lui répondit dans la même langue; Jean le regarde et reconnait un stéphanois comme lui. Qu'on juge de sa joie. Tous deux furent si contents de s'être rencontrés qu'ils jurèrent de ne plus se quitter, et peu de jours après Jean ayant retrouvé par hasard son jeune frère, tous trois revinrent au pays. Bientôt après Chapelon fut admis comme prêtre sociétaire dans l'église Saint-Etienne. c'est alors qu'il donna un libre essor à son esprit poétique.

Saint-Etienne était la ville la plus originale de la province alors; elle avait à elle des coutumes et un langage particuliers. Chapelon s'identifia si bien avec cette époque, qu'il fut l'ami de tous les Stéphanois. On aimait à répéter le soir au coin du feu, son joyeux dialogue et ses satyres. Aussi son ouvrage, la gloire de chacun, fut-il imprimé à frais commun. Il porte pour titre : *œuvres complètes de Jean Chapelon etc., augmentées des œuvres d'Antoine et Jacques Chapelon*, son père et son aïeul.

Jean était né d'une famille de poétes du même genre que lui. Il nous est resté de son père (*Antoine*) une pièce remarquable, c'est une critique de la femme,

(1) Tout le monde connait ces paroles.

bien supérieure à celle du méchant Boileau, parce-qu'elle est plus vraie. Elle est intitulée : *caracterou de le filles que se volont maria.*

Un des bons morceaux de Chapelon est son *pouémou su l'entra solennella de monsicur lou marquis de Saint-Priest,* mais son chef d'œuvre, à notre avis, c'est sa *description de la misera de santetieve.* C'est là qu'il déploie toute sa verve ; il faut avoir vu de près les misères du peuple ouvrier, pour les peindre ainsi.

Quelques pièces libres de *notre Rabelais*, lui valurent les honneurs de la réprimande archiépiscopale ; presqu'assuré de son pardon, il se rendit à Lyon, emmenant avec lui sa gaîté ordinaire. Il n'eut pas beaucoup de peine à s'excuser et reçut même des félicitations de l'archevêque, qui mit son talent à l'épreuve.

Ce poéte populaire mourut en 1695, âgé seulement de 47 ans. *

DE SOLEYSEL (*Jacques*) gentil-homme, né en 1617 au château du Clapier. Il mourut en 1680, après avoir formé une célèbre académie pour le manége. On a de lui quelques ouvrages; le plus estimé est intitulé : *le parfait maréchal* qui fut imprimé à Paris en 1664, et réimprimé en 1718.

Desoleysel passait pour un si galant homme, qu'on a dit de lui : » qu'il aurait encore mieux fait le livre » du *parfait honnête homme* que celui du parfait » maréchal ».

DE SOLEYSEL, frère du précédent, prédicateur du Roi, se fit remarquer par ses talens pour la chaire. Il a laissé des documens précieux sur l'antiquité de la ville de Saint-Etienne, et dit avoir tiré ses notes de Georges du Clapier qui les avait lui même extraites d'anciens manuscrits latins.

DUMAREST (*Rambert*) célèbre graveur et membre de l'institut, naquit le 17 Septembre 1750 de parens estimés pour leur probité dans le commerce.

Après avoir ciselé assez long-temps des gardes d'épée et des platines d'armes à feu, M. Dumarest se rendit à Paris où il se voua à la ciselure pour l'orfévrerie et la bijouterie. En 1790, il passa en Angleterre, aux vives sollicitations de M. Boulton qui, sur la réputation que cet artiste s'était déjà acquise, voulut se l'attacher, pour sa belle manufacture établie à Soho près Birmingham.

Les premiers mouvemens de la révolution ayant bientôt causé la tempête qui ébranla l'Europe, M. Dumarest conçu des inquiétudes pour ses proches et pour son pays qu'il chérissait également. Il se détermina, malgré les instances de la famille Boulton, malgré l'offre de grands avantages, à quitter une terre qui allait devenir ennemie de la France. Il revint donc à Paris où il rentra dans son obscurité et reprit les travaux modestes dont il vivait avant son départ.

Ce fut en l'an 3 qu'il se montra pour la première fois en public avec son talent. Une loi remarquable

pour ces temps orageux, venait d'appeler tous les arts à un grand concours, dont le but était de décerner beaucoup de travaux et d'encouragemens.

Il exposa deux empreintes de médailles, l'une représentant la tête de J.-J. Rousseau et l'autre du 1er. des Brutus. Il n'y eut qu'une seule opinion sur le mérite des deux médailles. La tête de J.-J. Rousseau obtint un 1er. prix. Les coins furent jugés dignes d'être acquis pour la monnaie des médailles; et sur l'empreinte du Brutus, on lui décerna l'exécution d'une médaille de 6000 fr. avec le choix du sujet.

C'est de cette époque que Rambert Dumarest fut considéré comme un très-habile graveur. A chaque » médaille qu'il a exécutée, dit M. Lebreton, secré- » taire perpétuel de l'institut, classe des beaux-arts, » il a fait un progrès vers le but, dans plusieurs » il atteint la gloire de l'art.

Celles qui lui font le plus d'honneur sont :

La grande médaille du Poussin qui lui fut confiée quelques temps après les prix décennaux: La médaille du conservatoire de musique qui porte la figure en pied d'Appolon, d'après le modèle de M. Lemot : la médaille que l'institut distribue à chacun de ses membres et qui imposait à l'artiste la tâche si difficile de représenter la belle Minerve du musée Napoléon, et de n'être pas indigne d'un des chefs-d'œuvre de l'antiquité : une seconde médaille du Poussin d'un moindre module, et peut-être plus belle encore que la première : Celle de la paix

d'Amiens dont l'exécution lui fut décernée d'après un concours, et que nos premiers sculpteurs estiment pour la composition et le modelé : Enfin la petite médaille d'Esculape pour l'école de médecine, son dernier son plus parfait ouvrage, et qui mit le sceau à sa réputation.

Si M. Dumarest avait fourni la carrière ordinaire de la vie, il eut laissé une suite de médailles doublement précieuses : Il allait consacrer son burin à graver les portraits de l'élite de nos grands talens dans les sciences, les arts et les lettres, lorsque la mort vint le frapper le 4 Avril 1806.

C'est pour l'exécution de ce projet digne de la gloire nationale qu'il avait refait en plus petit module la médaille du Poussin : Celles de J.-J. Rousseau et de Voltaire étaient exécutées. Les carrés étaient préparés et la cire modelée pour celle de la fontaine, à la quelle les médailles de Fénélon, de Bossuet, de Molière, de Racine, de Buffon etc. auraient succédé.

Lors de la nouvelle organisation de l'institut son mérite universellement reconnu, le fit admettre dans ce corps célèbre, composé des hommes les plus distingués par leur génie et leur talent, et qui est la plus honorable récompense qu'ils doivent ambitionner. Tout le monde applaudit à ce choix que M. Dumarest n'avait pas recherché, et que sa modestie lui avait empêché d'espérer.

« Il parvint, dit M. Lebreton, par la seule influen-
» ce du talent à la première considération et aux

» premiers honneurs des arts. Les travaux qui lui » furent décernés, furent presque tous des hom- » mages spontanés rendus à son talent et à ses » progrès : Enfin il n'y eut rien de factice dans sa » réputation. Il a obtenu les regrets dus au mérite » uni aux vertus privées. Il ne lui a donc manqué » que de vivre plus long-temps pour nous et pour » l'art.

» La classe qui savait si bien l'apprécier, lui savait » gré particulièrement de tendre au grand style » et à la correction ; de s'arrêter aux pensées simples » et justes, plutôt qu'aux idées brillantes ou fines ; » enfin de chercher toujours la perfection de l'art » et de préférence la gloire au gain.

DUPRÉ (*Augustin*) graveur-général des monnaies de France et membre de l'institut, naquit le 16 Octobre 1748.

Il fut le premier qui montra du style et de la correction à une époque où la gravure monumentale était presque perdue en France. Quelques années de séjour dans la capitale suffirent pour développer le germe de ses talens.

M. Dupré se créa lui-même, et parvint par son génie et par son travail à occuper la 1re. place parmi les restaurateurs de cet art précieux dans le quel avaient brillé, au 17e siècle, les Warin, les Guillaume Dupré et les Mauger.

bles recherches et de longues méditations. Ce savant travail qui aura le même succès que l'histoire de la conquête des Normands par Auguste Thierry, jete un grand jour sur les faits trop peu connus qui ont préparé l'unité et la nationalité de la France.

On trouve dans la *Parthéneïde*, poème en 10 chants, une foule de morceaux gracieux, touchans ou même sublimes. Cet ouvrage renferme une dissertation complète et profonde sur la poésie idyllique, où l'on rencontre beaucoup d'idées neuves (*Journal de la Loire du* 10 *Novembre* 1810.

GALLE (*André*) membre de l'institut, chevalier de la légion-d'honneur, est né le 17 mai 1761.

Parmi la collection de médailles que cet artiste célèbre a gravé, il en est plusieurs qui sont de vrais modèles de l'art. On y remarque, en général, un style pur, élégant et une grande habileté de burin.

M. Galle a concouru puissamment à relever la gravure monumentale de l'état d'avilissement où elle était plongée depuis long-temps, et partagea les prix décennaux avec son ami et son compatriote Dumarest.

JALEY (*Louis*) s'est fait aussi une brillante réputation dans la gravure. Ses médailles les plus estimées remontent à la fondation de l'empire, et sont destinées avec celles de M. Galle, à transmettre à la postérité la gloire que s'acquirent les armées françaises durant cette grande et mémorable époque.

Ce fut d'après les dessins de son aïeul, Louis Jaley, l'un des bons graveurs de son temps, qu'on exécuta en 1756, la fontaine remarquable qui ornait la place royale, à Saint-Etienne, et que le vendalisme fit disparaître avec la croix élevée en 1595, réputée pour la plus belle du royaume.

M. Jaley, statuaire distingué qui a été chargé par le gouvernement d'exécuter les statues de *Mirabeau*, du général *Foy*, de *Bailly*, de *Louis XI* etc., est fils du premier nommé. (A)

JANIER (*Léonard*) prêtre sociétaire de l'église de Saint-Etienne et 9e. curé de cette ville, est auteur de quelques ouvrages de piété, entre autres:

» Probation des Saints Sacremens de l'église Catholique et Romaine---Paris 1567 *

Ce Curé très-intruit, dit l'abbé Chauve, composa de bons ouvrages contre les prétendus réformés, qu'il dédia à M.re Pierre d'Apinac, allié à la maison de St.-Priest.

JANIN (*Jules*) chevalier de la légion-d'honneur, né le 18 février 1804.

Le plus bel ouvrage sorti de la plume brillante de ce jeune littérateur, est celui intitulé: *le Chemin de Traverse*, qui a eu un succès étonnant.

Voici ce qu'en disait le moniteur du 16 Avril 1836.

» Empreint d'une pensée de haute moralité, ce
» roman présente développé avec art, avec intérêt,

» deux systêmes qui saisissent l'homme dès son en-
» trée dans le monde : delà une foule de contrastes
» ingénieux, de traits de caractère, d'apperçus fins,
» de traits spirituels; de là beaucoup de comédie et
» par fois du drame pénétrant. M. Jules Janin, fait
» comparaître toute son époque incarnée en ses
» personnages, nos nécessités sociales, nos théories,
» nos espérances, nos désappointemens, notre égoïsme,
» et aussi nos pensées généreuses apparaissent au mi-
» lieu d'une action vivement conçue, intéressante,
» riches d'incidens dramatiques, de scènes bien con-
» duites; et par tout, par tout on voit le romancier
» philosophe, profond ou joyeux, moraliste gai
» ou sévère, observateur habile. Nous ne parlons
» pas du style : on connait assez celui de l'auteur.
» On sait sa verve, ses expressions trouvées, sa magie. »

POIDEBARD (*Jean-Baptiste*) mécanicien renommé, naquit le 14 Novembre 1761.

Il fit sa philosophie au séminaire de St-Irénée de Lyon, tenu par les Sulpiciens. En 1785, il occupait la chaire de mathématiques, fonction qui lui fut confiée malgré son extrême jeunesse, et par une exception des plus honorables : car l'usage des Sulpiciens était de prendre leurs professeurs de philosophie parmi les élèves de leur maison de Paris.

Au commencement de la révolution, il quitta la cure de Myon (*Dauphiné*) pour se rendre en Russie, où il mourut le 6 Mars 1824.

L'abbé Poidebard fut long-temps attaché au service du Czar en qualité d'ingénieur-mécanicien, et enrichit ce vaste empire d'une foule d'inventions et de découvertes utiles. Un nouveau moyen qu'il imagina pour la remorque des bateaux, fut par lui mis en œuvre sur le Wolga, et épargna annuellement l'emploi de plus de 160,000 hommes, ainsi que cela fut officiellement constaté. On lui dut aussi la découverte du ciment qui servit, en 1799, à la construction du moulin de Morchansk, gouvernement de Tambof etc.

Sa haute réputation de savoir et d'habileté n'était pas ignorée en France; aussi le gouvernement essaya-t-il, à diverses époques, de le rappeler par l'appât des offres les plus avantageuses. Fouché ministre de la police générale, écrivait en l'an 11, au général Hédouville, ministre de France, près l'Empereur de Russie » je suis informé citoyen général, que le » citoyen J.-B. Poidebard, natif de St-Étienne, ar- » tiste mécanicien très-distingué, jadis professeur de » physique et de mathématiques, est maintenant en » Russie et désire revenir dans sa patrie. L'intention » du gonvernement est de conserver à la France » et rappeler dans son sein, tous les hommes dont » le mérite et les talens sont utiles à sa gloire et à » sa prospérité.....

M. Poidebard nourrissait l'espérance de venir terminer sa carrière dans sa ville natale dont il voulait faire un entrepôt général.

» Je n'ai point oublié ma patrie, écrivait-il,
» en 1818 et surtout notre bonne ville de St-Étienne
» dont je trouve qu'on pourrait faire un Birmingham
» et un Manchester Français . . . . . j'avais le
» projet de faire de cette ville aussi riche par le
» génie de ses habitans, si l'on sait le diriger, que
» par ses ressources naturelles, le centre et l'entre-
» pôt d'une communication avec le Rhône et la Loire,
» à la quelle les dispositions locales et les eaux qui me
» sont bien connues, se prêtent merveilleusement.
» Par cet entrepôt la ville s'enrichirait du passage
» en revue des productions des deux mers et de deux
» énormes portions de la France dont les intérêts, sé-
» parés jusqu'à ce jour, deviendraient communs. Sans
» les affreuses déroutes que j'ai éprouvées, j'aurais été
» en état d'entreprendre ce grand projet, seul à mes
» propres frais, et je serais en ce moment sur les lieux
» où probablement je l'aurais déjà commencé. »

Les feuilles publiques de St-Pétesbourg rendirent un éclatant témoignage aux talens, ainsi qu'aux vertus de l'abbé Poidebard, et regardèrent sa mort comme une perte irréparable pour la Russie, où sa mémoire vivra long-temps.

ROUSSIER (*Antoine*) prêtre sociétaire de l'église de St-Etienne et missionnaire aux provinces du Lyonnais, Forez et Auvergne, fut fort réputé pour sa sagesse.

Il naqnit en 1599, et publia plusieurs ouvrages de piété, entr'autres :

Le Petit Disciple du Grand Maître. -- Lyon, 1632.
Le Repos d'une bonne Conscience. -- Lyon, 1635.
Le bon Catholique. 1639.
Le Bréviaire de l'Evangile.
L'Instruction Virginale.
L'Honneur des Paroisses.
Les Ordres Sacrés.
Un Abrégé de Théologie.

M. Gabriel Palerne, S.r de Sardon, conseiller du Roi, Président au baillage de Bourg-Argental, fit imprimer à Lyon, en 1645 un abrégé de la vie de ce pieux ecclésiastique qui mourut le 26 Mars 1639, à St-Simphorien-le-Château, et fut inhumé le lendemain, en grande vénération, dans le chœur de l'église de St-Etienne.

ROUSSIER (*Jean*) neveu du précédent, missionnaire comme lui, a aussi fait imprimer des livres de de piété, entre autres » un à la louange du glorieux » St-François-de-Sales, pour l'entretien et amplifica- » tion de la dévote confrérie érigée à l'honneur de ce » Saint dans le monastère des religieuses de Ste-Marie » de la ville de St-Etienne, en ce pays, desquelles le » dit sieur est directeur spirituel -- Lyon, 1667. *

SIAUVE (*Etienne-Marie*) fut destiné par ses parens à l'état ecclésiastique, entra dans les ordres, et exerça pendant plusieurs années les fonctions de vicaire à la

Ricamarie. Doué d'une âme ardente, il accueillit avec enthousiasme la révolution de 1789; et persuadé qu'il fallait mettre l'éducation en rapport avec les institutions politiques, il adressa, en 1790, à l'assemblée nationale, un essai sur l'éducation, où il signalait les abus de l'éducation des colléges. Mais il était loin de demander la suppression subite de tous les établissemens d'instruction publique : en pensant que tout était à refaire par rapport à l'enseignement, il disait que tout n'était pas à détruire. Ayant renoncé à son état de prêtre, il prit du service dans les armées, et y fut employé en qualité de commissaire des guerres. Il était à Lyon, en 1793--94, et s'y maria. En 1798, il était sous-chef dans les bureaux du ministère de la guerre et absent depuis 7 ans de son département, lorsqu'il y fut nommé député au conseil des cinq-cents, en germinal an 6; mais sa nomination fut annullée par la loi du 22 floréal suivant. En 1800 et 1802, il se trouvait à l'armée d'Italie. Du département de la Haute-Vienne, où il servait en 1804, il fut appelé en 1805, à l'armée de Hollande; et il était en 1811, à Véronne; dans le courant de l'année suivante, il fut envoyé à la grande armée en Russie, et il périt dans la déroute de 1812. La vente de ses livres, eut lieu à Paris, du 27 au 30 Août 1813. Sa vie active ne l'avait pas empêché de se livrer à des études sérieuses et de longue haleine; il se proposait de donner une nouvelle édition de l'*antiquité expliquée par Montfaucon*. Il s'était beaucoup occupé des antiquités du Frioul, ayant profité de l'ouvrage de

Berthol, et des notes d'Ange-Marie Cortenovis. Il avait promis depuis long-temps des *observations sur les défrichemens et sur les moyens de seconder puissamment la nature dans la formation des couches végétales.* Siauve était membre de l'académie celtique. Il est très-difficile de donner la liste complète de ses écrits, imprimés en diverses langues, dans différens pays, et qui sont la plupart des opuscules. Voici du moins ceux qui sont venus à notre connaissance 1.° *Eloge funèbre de Mirabeau*, prononcé dans l'église de St-Étienne, le 15 Avril 1791, 2.° *projet d'établissement d'une société ambulante* de *technographes*, à Paris, Fructidor an 7. Cette société *ambulante* devait se transporter successivement dans chaque département pour en donner les monuments et la disposition géographique, historique etc., les objets d'administration, tels que les prisons, l'agriculture, les améliorations à faire, devaient être dans les attributions de cette compagnie, qui eût eu ses archives et son domicile à Paris. Elle devait envoyer des instructions à toutes les autorités, pour les guider dans leurs recherches. C'était après avoir obtenu les renseignemens et les avoir co ordonnés, que la société devait se rendre dans le chef-lieu de chaque département et de là dans chaque chef-lieu de canton, pour se livrer à un travail définitif.

3.° *L'écho des cercles patrictiques et des réunions des théophilanthropes, feuille villageoise.* C'était un journal qui fut ensuite réuni à *l'ami des théo-*

philantropes ou recueil de morale universelle, autre ouvrage périodique, auquel coopérait Guffroy. 4.° *C. M. Siauve au corps législatif de la république Française*. Il réclame une loi contre la calomnie. 5.° *Projet d'établissement d'une société d'agriculture et de commerce à Crémone; discours prononcé à l'académie des sciences et beaux-arts, dans la salle du collége public, le* 10 *Fructidor an* 8, Crémone an 8, imprimé en Italien et en Français. 6.° *Jacqueline Foroni rendue à son véritable sèxe, ou rapport ,réflexions et jugements présentés à l'académie de Mantoue, par la classe de médecine, sur le sèxe d'un individu vivant*, traduit de l'Italien, Milan, 1802, in-fol. 7.° *mémoire sur diverses constructions en terre ou argile propre à faire jouir les petits ménages de l'économie des combustibles, et applicables à la cuisine du soldat*, imprimé par ordre de la société d'agriculture et de commerce de Poitier, 1804, avec 3 pl. 8.° *Mémoires sur les antiquités du Poitou, aujourd'hui département de la Vienne*, 1804, in-8 ; ce volume ne contient que deux mémoires, l'un sur les sarcophages de Civaux, l'autre sur le temple de St-Jean à Poitiers. 9.° *Précis d'un mémoire sur l'octogone de Montmorillon*, Utrecht, 1805, in-8°. Ce n'était que le prélude de l'ouvrage suivant. 10° *Mémoire sur les Temples des Druides et les antiquités du Poitou*, Utrecht, 1805, 2 vol. in-8 M. Johanneau a donné l'extrait de ce travail de Siauve, dans les Mémoires de l'académie celtique, tome, 3. 11 A *M. le baron Buri,*

c'est une lettre datée de Vérone, le 21 Juillet 1811, imprimée dans cette ville. L'auteur y relève quelques fautes de ses *Mémoires sur les antiquités du Poitou*, et il dit : « cet amour propre qui nous em-
» pêche de convenir de nos erreurs est un sentiment
» puéril et pusillanime. Pourquoi craindrait-on de
» confesser qu'on s'est trompé, quand il s'agit d'opi-
» nions qui ne reposent le plus souvent que sur des
» probabilités.,, 12° *Lettera al signor Giovanni Dunese Buri, barone del regno, etc., podestà di Verona, sopra l'iscrizione del console Muciano ultimamente scoperta,* Vérone, 1811, in-8, avec pl., y compris une seconde lettre. 13.° *Al signore commendatore somenzari, barone del regno, prefetto del dipartimento di Passariano, lettera sugli altimi scavi di zuglio,* Vérone, 1812. Il y explique les inscriptions et autres antiquités trouvées dans des fouilles commencées sous sa direction, dès 1808, 14° *de antiquis norici vus, urbibus et finibus ad cruditos Tirolenses et Germanos epistola*, Vérone, 1812, daté du premier Décembre 1811, c'est un morceau important pour la géographie ancienne du Tyrol.

(Biographie universelle ancienne et moderne.)

TIOLIER, graveur de la monnaie et huissier des ordres de Louis XVIII.

VILLERS (Côme de) entra dans l'ordre des Carmes, en 1752. Il fit imprimer à Orléans, la Bibliothèque de l'ordre des Carmes, en latin.

SAINT-PRIEST. Au temps des guerres de religion, cette famille ne se composait que des deux frères Jean et Aimard ; car nous ne comptons pas le père qui, très-âgé, vivait hors des affaires. Tous deux embrassèrent le parti des catholiques.

Jean, l'aîné, d'un caractère farouche, est celui qui fit massacrer à St-Etienne six malheureux religionnaires, qu'il ramenait de ses guerres du Velais.

Aimard succéda à son frère. « Le Samedi-Saint » 1584, dit Le Laboureur, dans une rencontre de » chasse, sur les confins de sa terre et celle de Roche-» la-Molière, (1) à la suite d'un différend et d'une » querelle fort vive, il commit un double homicide » sur la personne d'Antoine d'Augerolles, seigneur de » St-Polgue et de Roche-la-Molière, et de Jean d'Au-» gerolles, baron de Brunard, son fils, nouvellement » marié. Le désespoir et la plainte de la veuve attirè-» rent la rigueur de la justice sur le meurtrier, qui » fut condamné à mort par contumace, et à payer une » amende énorme, pour laquelle tous ses biens fu-» rent mis au décret. Le seigneur de St-Priest étant » venu à mourir pendant la contumace, sa femme, » Catherine de Polignac, profita de cette circonstance » pour obtenir, par l'entremise de plusieurs seigneurs » et amis, et notamment de l'archevêque de Lyon, » Pierre d'Apinac, un accommodement solennel, con-» senti en 1596. Mais depuis ce tragique événement,

---

(1) On voit encore dans ce lieu une chapelle expiatoire.

» une espèce de malédiction sembla s'attacher à la
» famille de St-Priest, qui, malgré deux mariages con
» sécutifs de *Louis de St-Priest*, fils et successeur
» d'Aimard, finit faute de postérité, et Louis, dont la
» vie fut pleine de dégoûts, la termina encore par le
» dernier chagrin d'avoir fait des ingrats en donnant
» tous ses biens aux enfans de sa sœur, Antoinette,
» dame de Châlus et d'Orcival, à l'exclusion de ses
» héritiers naturels de nom et d'arme »

La malédiction dont parle Le Laboureur ne s'arrêta pas là, il semble que Dieu ait voulu éteindre le nom de St-Priest d'une manière éclatante. Ces nouveaux successeurs que Louis s'était donné, commençant leur carrière avec l'ingratitude, la finirent avec l'infamie. Vers la fin du 17e siècle, ils furent condamnés à périr sur un échafaud dressé dans la ville de St-Etienne, et les coups de la foudre qui à cette époque vinrent plusieurs fois frapper leur château, furent regardés par le peuple comme des signes certains de réprobation céleste. *

NOTE DE LA PAGE 41.

(A) La ville de St-Etienne a produit plusieurs autres artistes remarquables, parmi lesquels nous citerons particulièrement M. *Ollagnier*, graveur; M. *Bouillet*, arquebusier-mécanicien, inventeur d'un fusil à trois coups, d'un autre à vingt-quatre coups, et qui a perfectionné le fusil à vent; M. *Montagny*, qui, après avoir exercé dans la capitale l'art de la gravure en taille-douce avec distinction, fut appelé à la monnaie de Marseille; M. *Roule*, ciseleur; MM. *Montagny*, neveu du précédent, et *Lestras*, graveurs; M. *Javelle*, inventeur d'un tour à forer les canons, d'une machine hydraulique employée avec tant de succès dans les exploitations de houille avant la découverte de la vapeur, et qui a apporté d'utiles améliorations dans le mécanisme des usines de la manufacture royale d'armes de guerre; M. *Moine*, sculpteur, etc.

M. *Roule* avait près de 75 ans lorsqu'en 1818, il remporta le premier prix de ciselure établi par le conseil général de la Loire. Le jury chargé d'examiner les ouvrages mis au concours, et dont les membres furent pris parmi les hommes les plus éclairés du pays, s'exprimait ainsi dans son rapport:

« Nous n'avons pu nous empêcher d'admirer le groupe représentant le combat d'un loup contre un chien, pour lequel le *premier prix de ciselure* a été

décerné à M. *Roule*. Le chien surtout est plein de souplesse et de vérité. Il paraît rendre le dernier soupir, avec la grâce qu'affectaient les athlètes chez les Grecs, lorsqu'ils expiraient au combat. L'anatomie de ces deux animaux est bien sentie, les proportions en sont fixées avec justesse. L'on désirerait, peut-être, un peu plus de finesse dans les extrémités et plus de contraction dans les muscles de la tête du loup qui n'exprime pas assez la férocité. Ce groupe est, en outre de sa belle exécution, formé sur un bloc de fer et fait en rond-bosse, ce qui double la difficulté.

» Le morceau d'arabesque sculpté sur bois par M. *J. B. Gonon*, qui a obtenu l'accessit, est plein de délicatesse. Tout ce qui tient à l'ornement feuillé est d'une exécution parfaite. Il serait à désirer que les figures des chimères fussent mieux modelées.

» Nous ne passerons pas sous silence, la colonne tronquée de M. *Berthéas*. La diversité qu'il a su mettre dans les têtes qui la décorent est le présage d'un talent distingué. Chacune de ces têtes a parfaitement la physionomie qui lui est propre. Un peu plus de franchise dans l'exécution, et les ouvrages de M. *Berthéas*, seront parfaits. Les feuilles d'acanthe qui ornent la base de sa colonne demanderaient plus de fermeté, c'est-à-dire moins de rondeur.

» Le *premier prix de gravure*, décerné à M. Joachim *Lestra* se fait remarquer par une chasse au sanglier très-artistement composée. Le groupe de chiens en désordre est très-varié par les attitudes. Chacun en

particulier est posé d'une manière bien naturelle; mais le rocher devant lequel s'engage le combat qui se trouve placé sur un second plan, est d'une touche un peu lourde, ce qui vient disputer aux vigueurs du premier plan. »

Nous terminerons cette note par un passage que nous empruntons à l'ouvrage inédit de M. l'abbé Thiollière, intitulé *Histoire de la ville et de l'église paroissiale de St-Etienne.*

« Nous vîmes en ce temps-là (1754), avec une grande satisfaction, jusqu'à quel point de perfection on avait poussé la fabrique des armes de cette ville.

» Louis XV voulant faire un présent au bey d'Alger, d'un fusil travaillé dans les fabriques de son royaume, honora de cette glorieuse commission les marchands de St-Etienne, qui s'adressèrent à un nommé *Jean-Baptiste Bouillet*, excellent mécanicien et l'ouvrier le plus parfait et le plus industrieux qu'on ait jamais vu dans nos fabriques. Dès le commencement de cette année, il entreprit de travailler à cet ouvrage qui était un fusil à trois coups ou trois canons (1) dont la monture, la platine et tous les autres ressorts étaient des secrets de l'imagination la plus extraordinaire qui fut jamais; entr'autres il y avait une façon de le monter et de le démonter par où il défiait tous les maîtres armuriers de Paris de pouvoir en venir à bout; secret

---

(1) Plusieurs années après il inventa un fusil à 24 coups.

néanmoins qui devenait très-aisé à un enfant de douze ans, dès qu'on le lui avait montré.

» L'or, que l'on ne lui avait pas épargné, y brillait de toutes parts; les dessins, la gravure, la ciselure y surpassaient incomparablement les matières précieuses. Les trois canons étaient marqués aux armes de France, de Suède et d'Alger.

» Cette arme fit l'admiration de S. M. et de toute sa cour; elle fut montrée aux principaux armuriers de Paris, qui convinrent unanimement que dans la capitale, ni dans tout le reste du royaume, on n'était pas capable d'en faire une semblable.

» Bouillet avait encore de grands secrets pour les eaux et les fontaines; car c'est lui qui fut le premier inventeur des fontaines qui ornent la place Royale de Lyon, en communiquant ses secrets à un quidam qui en a été gratifié. Outre le sieur Bouillet, nous avons actuellement en notre ville cinq à six artistes qui l'approchent de bien près pour la perfection de toutes sortes d'ouvrages, et plus de quarante ouvriers capables d'armer les plus grands seigneurs du royaume.

» Rien ne prouve mieux l'industrie de nos ouvriers qu'une observation que j'ai faite depuis bien de temps. Les Anglais, il y a trois ans, trouvèrent le secret des *lames magnétiques;* cette découverte fut mise dans le Mercure de France au mois de janvier 1750, où il était dit, qu'ils avaient vendu deux de ces lames, au prix de 23 guinées pièce, à la Compagnie des Indes, et qu'ils en avaient envoyé de semblables en France à

l'Académie des Sciences, pour y faire quelques dissertations. Peu de temps après avoir été instruit de tout cela, il m'arriva que me trouvant chez un ouvrier nommé Chovou, il me fit voir qu'il se servait des mêmes lames aimantées, pour séparer les limures de fer d'avec celles du cuivre, dont il faisait un petit commerce. Il m'assura que c'était un secret qu'il avait inventé lui-même et travaillé depuis près de dix ans. »